

# L'EXCLUSION COMME MODE DE DIFFÉRENCIATION DANS LA SOCIÉTÉ POSTMODERNE<sup>1</sup>

Bernard PAQUET

---

Publié dans *Aspects sociologiques*, vol 4, no 1-2, mai 1996, pp. 44-49.

---

## Résumé

**L'auteur analyse les transformations sociales qui traversent la société contemporaine, tout particulièrement sous l'angle de l'accroissement des inégalités sociales. Discutant de la difficulté des approches néo-marxiste et néo-wébérienne à rendre compte adéquatement des structures des inégalités, il soutient que les mutations dans la nature de ces phénomènes sont révélatrices de l'émergence d'un nouveau type de société, la société postmoderne.**

---

**L**es sociétés modernes ont comme caractéristique générale de mettre en œuvre simultanément un certain idéal éthico-politique d'égalité individuelle et de manière contradictoire, des mécanismes effectifs de différenciation sociale. Les efforts visant à comprendre la structure de classe de la société s'y sont ainsi trouvés stimulés par l'aiguillon subjectif de cette « contradiction » collective, particulièrement depuis les multiples révolutions qui laissent présager une abolition « légale » des inégalités sociales.

Depuis environ un demi-siècle, deux écoles de pensée se partagent les honneurs d'être les balises de la discussion portant sur la distribution des inégalités<sup>2</sup>. Qui a raison, qui a tort, voilà, pour

le dire carrément, le débat qui entoure en général cette question. Cette divergence de points de vue entre les néomarxistes et les néo-wébériens est bien plus qu'une simple divergence méthodologique; il s'agit, en fait, davantage d'une divergence de perception de la réalité sociale comme nous pourrions le constater plus loin.

De ce débat, il ressort principalement selon nous, que ni l'une ni l'autre des deux approches n'est à même de rendre compte adéquatement de la structure des inégalités dans la société contemporaine. S'il est une question qui est d'actualité, c'est bien celle de l'exclusion et de la marginalisation d'une part sans cesse grandissante de la population. Le problème de l'exclusion et de la marginalisation est tout à fait inquiétant. Prenons simplement, à titre d'exemple, la situa-

tion sociale au Québec. Le taux de chômage est passé de 7,1 % en 1961, selon Statistique Canada, pour atteindre des niveaux entre 13,8 % et 13,9 % en 1982 et 1983 respectivement. Nous connaissons présentement, en 1995, un taux de chômage qui oscille entre 11 % et 13 % selon la région où l'on vit. Ajoutons à cela que le nombre de prestataires de l'aide sociale est passé de 515 000 en 1970 à plus de 776 000 au mois de mai 1994 au Québec. Nous nous retrouvons ainsi avec un taux de sans-emploi qui varie entre 22 % et 26 % de la population active, selon la saison. Il faut encore ajouter à cela les populations qui vivent d'emplois précaires ou fortement instables (emploi saisonnier, à contrat, à temps partiel et autres), emplois qui représentent une part non négligeable des emplois disponibles. En additionnant le tout, on retrouve une part très élevée de la population qui vit, soit dans une situation directe d'exclusion, soit dans l'insécurité et la crainte de se voir marginaliser un jour ou l'autre. Il est impératif de bien comprendre et de bien analyser la structure des inégalités, avant de poser tout geste qui vise à les amenuiser. Car plus souvent qu'autrement, certaines mesures ayant pour but de réduire les inégalités en viennent à les accentuer. Certes depuis la fin de la dernière guerre mondiale, la plupart des pays industrialisés ont entrepris une lutte à la pauvreté. Ils ont mis sur pied une multitude de programmes visant une plus grande et plus juste redistribution du revenu collectif (assurance chômage, bien-être social, etc.). Grâce à toutes ces interventions étatiques, nombre de personnes en sont venues à parler des sociétés occidentales comme étant des sociétés de classe moyenne, sociétés dans lesquelles on retrouve une infime minorité de gens très pauvres ou très riches, la grande

majorité des gens se retrouvant pour ainsi dire sur un échelon d'un long continuum entre ces deux extrêmes.

Or il semble que depuis quinze ou vingt ans cette situation se modifie. Le chômage augmente sans cesse et le nombre de personnes qui se retrouvent avec pour seul moyen de subsistance l'allocation que leur octroie le gouvernement atteint des chiffres plutôt alarmants. La société dans laquelle nous vivons aujourd'hui n'est peut-être plus aussi égalitaire qu'elle ne l'était à la fin des années soixante. Ce qui est encore plus inquiétant de nos jours, c'est que nombre de gens vivent dans la pauvreté non plus parce qu'ils ont un emploi peu rémunérateur, comme c'était le cas jadis, mais parce qu'ils n'en ont tout simplement pas. Ils sont exclus et consignés à vivre en marge de la société avec une maigre pitance que leur accorde l'État. La problématique des sociétés de classe moyenne est donc confrontée, au-delà de la question de la « taille » des inégalités dues à l'échelonnement, à celle de la modification de leur nature.

Loin d'être le simple résultat de la situation économique des sociétés dites industrialisées ou de facteurs d'ordre macroéconomique, l'exclusion proprement dite découle d'un ensemble de facteurs à la fois collectifs et individuels. En fait, il s'agit d'une accumulation de facteurs qui ne sont pas homogènes et stables. Au plan individuel, la marginalisation apparaît comme l'accumulation progressive de difficultés d'ordre professionnel, affectif, médical, social et conjoncturel, difficultés qui, globalement, ont plus fréquemment qu'avant des conséquences décisives pour ceux qui les éprouvent.

Il s'agit sans contredit d'une nouvelle donnée dont doivent tenir compte tous ceux qui tentent d'analyser les nouvelles structures de classes et de stratifications dans les sociétés contemporaines<sup>3</sup>. Or il apparaît que bien des analyses réalisées récemment ne tiennent pas compte de ces nouveaux changements structurels qu'ont connus les pays industriels avancés. On peut dès lors avoir l'impression que ce qui se fait présentement dans ces domaines d'étude consiste davantage à faire entrer la réalité socio-économique d'une certaine partie de la société dans des modèles qui n'ont tout simplement pas été conçus pour la contenir.

Ce jugement peut sembler sévère mais il faut bien voir, tant chez les néo-marxistes que chez les néo-wébériens, que cette nouvelle réalité tout à fait contemporaine qu'est l'exclusion fait rarement partie de leur cadre conceptuel d'analyse de la société. La plupart de ces analyses reposent en fait sur des cadres théoriques qui ont été développés pour rendre compte de la réalité dans des types de sociétés qui, à plusieurs égards, nous apparaissent très différentes de celle dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

*Car, plus souvent qu'autrement, certaines mesures ayant pour but de réduire les inégalités en viennent à les accentuer.*

## MODERNITÉ VERSUS POSTMODERNITÉ

Un second reproche que nous adressons aussi bien aux néo-marxistes qu'aux néo-wébériens: outre le fait qu'ils minimisent ou ignorent tout simplement

le phénomène de l'exclusion, ils utilisent des cadres théoriques d'analyse qui ont été développés afin de rendre compte de la réalité socio-économique de la société « moderne ». Il semble toutefois, à la lumière de plusieurs analyses, que cette même société moderne soit sur son déclin et que nous entrons dans une nouvelle ère sociétale. Ce nouveau type de société doit être compris, selon nous, comme étant la société de type postmoderne au sens où Michel Freitag la décrit<sup>4</sup>. Le passage de la modernité à la postmodernité [...] est caractérisé avant tout par l'érosion et l'effritement progressif du monopole conféré dans la société moderne aux institutions universalistes d'État pour la régulation des rapports sociaux et la reproduction de leur structure, et par le développement de tout un réseau complexe de nouvelles modalités de régulation à caractère pragmatique et excentré [...].<sup>5</sup>

Cette conceptualisation de la société loin de nier les aperçus critiques de Marx et de Weber, permet de mieux comprendre les aspects souvent paradoxaux, voire contradictoires, de la structure de classe et de la nature de l'exclusion propre à la société contemporaine.

*Ce qui est véritablement en jeu, lorsque l'on parle d'exclusion, c'est plutôt l'accès au monde de l'action significative dans ce même système.*

Concevoir la société actuelle comme étant un système de régulation décisionnel-opérationnel nous permettra de comprendre comment se crée l'exclusion par le système lui-même. Certains perçoivent les exclus uniquement com-

me étant des individus qui sont aux prises avec diverses difficultés personnelles d'ordre socio-économiques, bref qui s'en sortent mal dans la société actuelle. Or si l'on regarde la masse d'individus que forment les exclus, il faut se rendre à l'évidence que ce n'est pas parce qu'ils sont incapables de se défendre, de faire leur place, de s'intégrer dans le monde actuel, mais bien plutôt parce que c'est la société contemporaine elle-même qui produit une masse de gens qui n'ont aucune place dans celle-ci. Ainsi, plutôt que de vouloir analyser la structure des inégalités et de l'exclusion comme étant due à quelques déterminismes individuels, familiaux ou autres, il faut tenter de comprendre le phénomène comme faisant partie intégrale de la société postmoderne. La création d'une seconde classe de citoyens et d'un nouveau type de citoyenneté répond à une logique bien précise.

Il faut néanmoins comprendre dès maintenant que cette « sous-classe » n'est pas, comme on pourrait aisément le croire, simplement exclue de la sphère économique de la société. Il m'apparaît tout à fait impossible aujourd'hui d'exclure une partie de la population de la sphère économique, puisqu'il en va de la survie même du type de société qui se met en place sous nos yeux. Les différentes mesures pragmatiques de sécurité sociale et d'allocation de différents minima (un minimum de revenu, de soins, de protection, de droits, etc.) indubitablement inspirées à l'origine par une orientation progressiste-philanthropique de la justice sociale et destinées à suppléer temporairement ou localement aux aléas du marché, fonctionnent maintenant en conjonction les unes avec les autres afin de définir et de produire une nouvelle condition sociale. Elles consti-

tuent dorénavant un ensemble de nouveaux mécanismes de production et d'entretien des « clientèles » et des « populations » excédentaires (lesquelles ont remplacé l'armée industrielle des travailleurs de réserve dont parlait Marx). Loin d'être « éliminés » (de la sphère économique, par exemple), ceux qui portent aujourd'hui l'identification d'exclus sont tout au contraire ceux qui sont « conservés » et minimalement entretenus dans un système social capable de supporter la marginalisation d'une part importante de ses « membres ». C'est d'ailleurs là la meilleure indication, selon moi, du fait que nous sommes en présence d'un nouveau mode d'intégration de la société et, donc, de différenciation des groupes et des acteurs sociaux.

Ce qui est véritablement en jeu, lorsque l'on parle d'exclusion, c'est plutôt l'accès au monde de l'action significative dans ce même système. Personne ne peut être exclu de la sphère politique formelle ou de la sphère économique, mais il peut toutefois arriver que cette participation soit réduite à sa plus simple expression, à ses formes les plus dépendantes. Ce qui a pour effet, finalement, d'exclure des gens de ce que nous appellerions la sphère de la participation sociale, bref de leur restreindre l'accès au système social en tant qu'acteur significatif.

Dans ce qui nous est permis d'appeler la société moderne, l'intégration sociale est un résultat global et structurel du fonctionnement politique des institutions. La nature des places relatives occupées par les différents acteurs au sein de cette société était en quelque sorte prédéfinie. Les places qui étaient dévolues aux individus étaient définies par la loi, par le droit de propriété, par le salariat, par la famille, par la citoyenneté.

Mais, chose somme toute surprenante, chacun acceptait sa place comme s'il la méritait. De la même manière chacun acceptait le système dans son ensemble avec tout ce qu'il pouvait contenir de contradiction et cela, essentiellement sur le fait que cette structure sociale pouvait être contestée et modifiée du simple fait d'être socialement et politiquement « produite ». Cette acceptation, en effet, se réalisait au nom de valeurs suprêmes telles la raison, la démocratie ou la nation, bref à partir d'un certain idéologique affirmant l'universelle participation aux mécanismes politiques de transformation historique de la société.

Par contre, dans la société post-moderne, l'exclusion ainsi que l'ensemble des mesures pragmatiques ad-hoc qui visent à en limiter les effets négatifs, nous force à faire le constat que nous sommes dans une société où l'intégration sociale se réalise à la pièce, au coup par coup. Elle nécessite un travail constant d'insertion et de ré-insertion sociale par le biais de programmes et de règlements. Tout ceci a pour effet de créer l'effritement du système institutionnalisé propre à la société moderne, de démantibuler le lien entre le sentiment d'appartenance à la société et un discours universaliste et d'accroître la distance entre les « conditions sociales » des uns aux autres.

La société postmoderne n'est plus un simple système de positions où chacun doit trouver la sienne et la conserver tant bien que mal. La position des acteurs n'est plus définie à l'avance, car de toute façon il n'y a pas de place pour tous, dans ce système, pour ce qui est d'agir sur le système lui-même. En définitive c'est l'accès au système d'action sur la société, comme nous le disions plutôt, qui devient l'enjeu primordial

dans la société postmoderne. Ce défaut de « citoyenneté » (pour parler comme dans la société moderne) se trouve maintenant pris en charge par l'État et c'est par des mesures pragmatiques que se fait désormais l'intégration. Il appert donc que c'est parce que la société ne tient plus ensemble, du fait de l'effritement de ce que nous appelions le ciment idéologique ou par l'évanescence de l'éthique contemporaine, qu'il faut sans cesse intervenir afin de recoller les morceaux. C'est finalement par un jeu de décisions et d'opérations que se fait l'intégration, plutôt qu'autour d'un enjeu politique ou au sein d'un consensus culturel (i.e. passage d'une société à régulation politico-institutionnelle à une société décisionnelle opérationnelle, comme Michel Freitag la décrit).

## **INÉGALITÉ VERSUS EXCLUSION**

Afin de bien comprendre cette évolution, ce passage de la modernité à la postmodernité, il faut bien voir la différence qu'il existe entre inégalité et exclusion. Ces deux concepts renvoient à deux phénomènes de nature tout à fait différente. Cette distinction se présente sous deux logiques sociales différentes. Ainsi, l'inégalité existe dans les sociétés dites modernes, sociétés de production, marquées par la rationalisation et où les acteurs et le système sont en parfaite conjonction. Par contre, l'exclusion serait le propre d'une autre forme de société (post-moderne) caractérisée par une distance entre les demandes sociales et l'organisation, par une moins bonne conjonction entre les acteurs et le système. En fait l'inégalité est un phénomène vertical, des plus démunis aux plus riches, etc., alors que l'exclusion serait un phénomène horizontal : vous êtes dans le système ou non.

Si on accepte cette distinction, on peut donc dire que dans notre société les deux phénomènes sont à l'œuvre, mais dans des sphères distinctes. Ainsi, parler d'exclusion de la sphère de l'économie est tout à fait absurde, car tous et chacun ont droit de facto à un revenu (si minime soit-il); soit par le travail soit par le biais d'un revenu minimum garanti octroyé par l'État. Nous sommes donc en présence ici non pas d'un système d'exclusion mais bien d'un système inégalitaire. Les revenus se distribuent sur un continuum du plus bas au plus élevé. Il en va de même de l'éducation, comme je le disais plus tôt, tous ayant une place de facto dans le système d'éducation même si tous n'en sortent pas avec le même diplôme en poche.

*En définitive c'est l'accès au système d'action sur la société [...] qui devient l'enjeu primordial dans la société postmoderne.*

Par contre, en regardant la sphère du travail, nous sommes ici en présence d'un système qui exclut une partie sans cesse croissante de la population. Personne n'a une place de facto dans le marché du travail, même si l'on peut faire remarquer que le marché du travail est un système inégalitaire. Les emplois se répartissent du plus précaire aux postes les plus prestigieux. Il n'en demeure pas moins qu'il y a des gens qui n'en font tout simplement pas partie, qui n'ont jamais travaillé de leur vie, qui ne prennent part à la vie économique qu'à l'aide d'un revenu de subsistance que leur octroie l'État.

On voit donc que la distribution fortement inégale du revenu sur un fond

de participation universelle à la sphère marchande doit être rigoureusement distinguée du phénomène de plus en plus massif d'exclusion par rapport au monde du travail. Mais cela n'est encore qu'une distinction préliminaire; nous verrons plus loin que cette exclusion du monde du travail s'articule à une deuxième forme d'exclusion (l'exclusion par rapport au monde des carrières), deuxième forme d'exclusion qui n'est que l'envers d'une nouvelle modalité d'intégration à la vie économique (qui est venue s'ajouter à l'intégration par le marché du travail), l'intégration à l'entreprise. Tous participent à la vie économique de la société, mais certains sont doublement exclus du travail; parmi ceux qui participent au monde du travail, certains sont exclus de la carrière et condamnés au marché du travail. C'est donc l'articulation d'un double processus d'exclusion (par rapport au marché du travail de type moderne et par rapport à l'organisation contemporaine) qui alimente aujourd'hui l'inégalité économique. Il revient donc à l'État de définir le seuil inférieur pour les « clientèles » doublement exclues.

*[...] la citoyenneté s'est fractionnée en une pluralité de capacités et d'aptitudes à la participation.*

On peut faire un constat analogue en ce qui concerne la dimension politique, c'est-à-dire la sphère de l'action sur la société. Certes, le droit de vote et la liberté d'opinion sont encore « également distribués » (pour ainsi dire), mais la citoyenneté s'est fractionnée en une pluralité de capacités et d'aptitudes à la participation. Celles-ci fonctionnent selon des mécanismes à chaque fois particuliers et qui sont en rupture aussi bien

avec le pouvoir d'État proprement dit qu'avec l'action politique partisane ou la participation démocratique au processus électoral. La décision et le contrôle relèvent plus spécifiquement des positions d'élite au sein des grandes organisations (privées ou publiques, nationales ou internationales) dont l'action a des conséquences sociétales (l'influence désigne en général le mode d'action de groupes organisés destinés à agir aussi bien sur le processus gouvernemental que sur le processus décisionnel). Mentionnons aussi la capacité de sanction et de veto que s'approprient à l'occasion des groupes d'intérêt ou de défense, groupes plus ou moins stables (par exemple, les étudiants contre la hausse des frais de scolarité), plus ou moins conjoncturels (le scandale du sang contaminé) et plus ou moins diffus (les Yvettes contre l'indépendance). Il y a aussi, encore plus imprécise mais encore plus importante, la capacité d'innovation culturelle et de transformation des normes socio-politiques que détiennent les mouvements sociaux dont l'orientation globale et l'unité d'action à long terme relèvent plus de dynamiques expressives et idéologiques que de l'intérêt catégoriel (le féminisme, l'écologisme, le mouvement gai). Voilà autant de modes d'action sur la société qui débordent le pouvoir de l'État moderne et les mécanismes universels d'inclusion dans ce pouvoir.

Ces différents types de capacité d'action collective dans la société sont donc (explicitement et volontairement) des capacités d'action sur la société; ils donnent lieu à la formation d'une multitude de groupes d'identité qui tous ensemble dessinent une sorte de citoyenneté réticulaire/ systémique qui déborde de toute part le jeu politique formel en tant qu'il porte sur les processus législa-

tifs et gouvernementaux et en tant qu'il est centré sur l'institution formellement égalitaire de la représentation électorale. Ces capacités d'action sont non seulement hiérarchisées et inégales entre elles mais aussi en elles-mêmes : elles dessinent en plus des critères d'appartenance à chaque fois particuliers, ce qui contribue à mettre l'action citoyenne hors de portée de la simple participation au fonctionnement des institutions ouvertes à l'universalité des citoyens.

Tous ont encore une place dans la société, mais pour certains cette place prend la forme de ce que Castel appelait la désaffiliation : leur participation ne se résume qu'à une situation d'électeur-citoyen et rien d'autre, alors que pour d'autres cette participation prend la forme de la réalisation de soi et de l'action sur la société dans son ensemble. Les uns participent de façon globale à la société parce qu'ils y sont intégrés, parce qu'ils font partie d'organisations, de réseaux, alors que pour d'autres la participation se résume à encaisser un chèque qui comble à peine les besoins les plus essentiels et à voter.

Aussi bien dans le monde du travail que dans celui de l'action politique, c'est la conjonction de l'inégalité au sens classique et la mise en place de nouveaux modes d'action et d'intégration sociale qui définit l'exclusion contemporaine. L'appartenance à la société nationale, la participation politique formelle et la participation à l'économie de marché ne sont pas mises en jeu d'une manière directe par cette exclusion; plutôt ce sont de nouvelles formes de citoyenneté, de nouvelles formes d'action politiques et idéologiques et de nouvelles formes d'intégration à l'entreprise comprise comme organisation qui détermi-

ment aujourd'hui l'aptitude à la participation sociale, tout comme c'est par l'intermédiaire de l'appartenance aux groupes d'identités et aux multiples minorités actives que se joue aujourd'hui la véritable appartenance à la société.

L'exclusion se définit donc par opposition à la participation sociale en tant qu'elle n'est pas garantie par des mécanismes formels, juridiquement valables pour tous, et en tant qu'elle se définit par l'articulation de l'action individuelle à des capacités collectives d'action sur la société.

Ce qui semble caractériser la société postmoderne, c'est principalement le fait que les normes sociales ne sont plus inscrites dans un ensemble de fonctions qu'il faut simplement remplir afin que la société existe en tant que telle. Il faut sans cesse recréer ces normes par le biais de ce que l'on pourrait qualifier de « contrôle social ». Les normes, finalement, se sont pour ainsi dire transformées en un ensemble de valeurs floues qui sont, par le biais du contrôle social, créatrices de la société telle qu'elle se présente à nous.

L'exclusion sociale contemporaine ne se caractérise donc pas simplement par l'éviction d'une part de la société du monde du travail et par le fait même de la rémunération, mais aussi par un en-

semble de situations qui pour ainsi dire handicape sérieusement une part considérable des membres de la société. Elle n'est plus simplement une guerre de tranchées entre les bourgeois et les prolétaires, entre ceux qui ont des emplois à combler et ceux qui recherchent ces emplois. L'exclusion prend plutôt la forme d'une désaffiliation d'une part de la société sans que cela n'affecte son fonctionnement et sans que cela n'indispose sérieusement le reste de la collectivité. Jacques Donzelot et Joël Roman expriment cela ainsi :

« La relation entre les pôles de la société ne prend plus les formes d'un face à face, mais pourrait-on dire d'un. Il n'y a plus exploitation. Il n'y a plus domination. Il y a décrochage de la partie de la société qui s'opère sans l'utilisation de la partie ni correction à son égard. »

En fait toutes ces transformations sociales (qui font de la société contemporaine une société d'exclusion) découlent de transformations en profondeur du mode d'intégration de la société contemporaine.

Bernard PAQUET  
Troisième cycle,  
Sociologie, UQAM

---

<sup>1</sup> Le présent article est le résumé d'un mémoire de maîtrise dirigé par M. Gilles GAGNÉ et présenté à l'université Laval. Bernard Paquet : *Exclusion et inégalités dans la société contemporaine : éléments d'interprétation*, Université Laval, 1994.

<sup>2</sup> D'une part nous retrouvons les néomarxistes et de l'autre les néo-wébériens. Les premiers prétendent que la société est divisée en un certain nombre de classes sociales alors que les seconds prétendent qu'une division existe, mais que celle-ci se présente sous l'orme de strates sociales.

---

<sup>3</sup> Ceci dit, même en laissant de côté une forme encore plus massive d'exclusion, celle qui se déploie au niveau international. En effet maintenant que l'intégration globale de la « société humaine » est réalisée sur les plans économiques, organisationnels, techniques, médiatiques et (tendanciellement) militaires, l'exclusion sociale prend objectivement une nouvelle dimension et une nouvelle signification.

<sup>4</sup> Michel Freitag : *Dialectique et société 2. Culture, pouvoir contrôle. Les modes de reproduction formels de la société*, Montréal, Saint-Martin, 1986.

<sup>5</sup> Idem pages 317 et 318.